



Rapport d'activités

**Association des communes
du district du Lac**



- 1. Mot du président**
- 2. Points forts**
- 3. Rapports des groupes de travail**
- 4. Pompiers Lac**
- 5. Association des communes**
- 6. Comptes**
 - Rapport de révision**
 - Rapport Commission des finances**

1. Mot du président



Chères présidentes, chers présidents de commune,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,
Chères et chers partenaires,

L'année 2024 est terminée et nous sommes déjà dans la première moitié de 2025.
Une année riche en événements et en travail. Au total, 11 réunions du comité ont eu lieu. Sans compter les nombreuses réunions de groupes de travail et les entretiens internes.

Pouvoir représenter l'ensemble du district en tant que président de l'association est une tâche intense, mais agréable. La collaboration entre les communes est excellente. Je peux dire en toute bonne conscience que les communes travaillent ensemble de manière collégiale et ciblée.

Dans chaque commune, les défis augmentent d'année en année. La pression sur les coûts augmente et les exigences des autorités cantonales sont toujours plus grandes. La région se voit attribuer un rôle toujours plus grand et plus important. Les communes doivent s'organiser entre elles et c'est là qu'intervient l'association. L'association soutient les communes dans leurs tâches régionales.

L'une des tâches centrales de l'association est d'unir les intérêts et les besoins, mais aussi les droits et les exigences des communes et de les représenter à l'extérieur. Les tâches principales de l'association sont, outre l'organisation institutionnelle des Pompiers Lac, le traitement du plan directeur régional ainsi que les tâches légales de promotion touristique et économique à l'échelle du district. La collaboration avec l'Association des communes fribourgeoises s'est intensifiée et les échanges réguliers ont été encouragés.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité pour leur collaboration constructive et agréable. Je tiens également à remercier notre responsable administrative, Silvia Hyka. Elle représente une grande valeur ajoutée pour notre association et pour l'ensemble du district.

Je remercie toutes les communes pour la confiance qu'elles m'accordent.

Pascal Pörner, syndic de Montilier et président de l'association des communes du district du Lac



2. Points forts

Règlement du personnel :

Le comité a élaboré le nouveau règlement du personnel et l'a présenté aux employé.es de l'association. Celui-ci doit encore être approuvé par l'assemblée des délégués, puis par le Conseil d'Etat.

Retraite du 31.08.2024 :

Une fois de plus, une retraite d'une demi-journée a eu lieu en août 2024. Le renforcement de l'association était au centre des réflexions. Pour des raisons d'actualité, la discussion concernant la réorganisation des Pompiers Lac a pris beaucoup de temps. Par ailleurs, la gestion financière, l'organisation du groupe de travail relatif à l'aménagement du territoire et le rôle de l'association en tant que centre de compétences ont également été discutés.

Nouvelle identité visuelle (logo et site web)

Lors de l'assemblée des délégués de l'automne 2024, le président a pu présenter le nouveau logo ainsi que le nouveau site Internet. Plus moderne et plus clairement structuré, le site web est avant tout conçu comme une source d'informations pour les communes et le public intéressé. Par exemple, les principales échéances politiques du district (assemblées des délégués des associations de communes, assemblées communales, etc.) y sont répertoriées.

Réorganisation du secrétariat

Comme indiqué dans le rapport annuel 2023, la titulaire du poste, Brigitte Lüthi, a pris sa retraite fin juin 2024 après 21 ans passés au sein de l'association.

L'association dispose désormais d'une direction à la place d'un secrétariat. Celle-ci est assurée par Silvia Hyka depuis le 1er mars 2024. En raison de la réorganisation des sapeurs-pompiers, le secrétariat de l'association en assume également la direction administrative depuis le 1er octobre 2024. Cela a pour conséquence que les collaboratrices administratives sont désormais rattachées à la direction de l'association et effectuent également des travaux pour l'association.

Après quelques mois seulement, on peut constater que ces deux réorganisations permettent d'alléger sensiblement les processus et de décharger les comités de l'association et des Pompiers Lac.

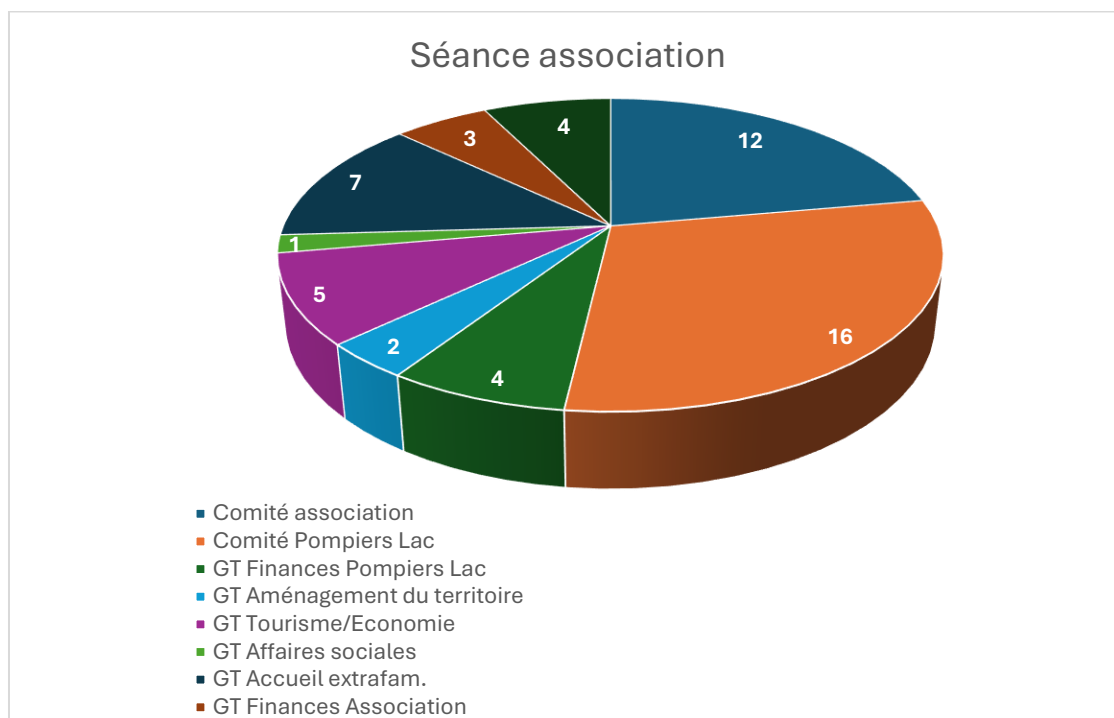
Pascal Pörner, président



3. Rapports des groupes de travail

L'association dispose de nombreux groupes de travail, permanents ou ponctuels. Ils sont généralement présidés par un membre du comité.

Ci-dessous, un aperçu du nombre de réunions, y compris les comités de l'association et des Pompiers Lac, suivi d'un bref rapport concernant les principaux groupes de travail.



3.1 Aménagement du territoire (GTAT)



Le groupe de travail s'est rencontré à deux reprises, au printemps 2024, pour retravailler les fiches de projet selon les exigences du canton et pour discuter si une priorisation de certains projets pourrait s'avérer judicieux. Il a finalement décidé d'écrire au SeCA pour informer qu'aucune priorisation ne sera fait et pour demander l'intégration d'une fiche qui a été mis en stand-by par le canton.

En ce qui concerne le Plan d'aménagement régional, au moment de la rédaction du présent rapport d'activité, il était encore en cours de validation auprès du Conseil d'Etat (validation obtenue en mars 2025). Des rencontres ont eu lieu entre une délégation du GTAT et des représentants du canton pour avoir un retour quant aux éventuelles adaptations à faire. Ceci aussi dans un but de planification financière pour 2025.

Enfin, le SeCA a informé les régions d'une refonte du logiciel servant à la gestion des zones d'activités (SyZACT). Des travaux seront à entreprendre par la région, en collaboration avec les communes concernées, en 2025.

Concernant les procédures d'approbation des PAL par le canton, trois préavis favorables ont été délivrés par la Région dans la phase de consultation.

Pierre-André Burnier, président

3.2 Affaires sociales



En 2024, le groupe de travail Affaires sociales s'est penché de manière intensive sur les thèmes de la vieillesse, des affaires sociales, de l'école, de l'intégration, de la jeunesse et de l'accueil extrafamilial des enfants. Les principaux développements et activités dans ces domaines sont résumés ci-dessous.

Vieillesse : La prise en charge du thème de la vieillesse est principalement assurée par le Réseau Santé Lac ainsi que directement par les communes. Le groupe de travail s'est penché sur les structures existantes, mais n'a pas pris de mesures supplémentaires immédiates.

Aide sociale et curatelles : Ces tâches sont assurées au niveau des communes, dans le cadre d'une convention et par une association. Les effets de la nouvelle loi sur l'aide sociale visant à regrouper ces tâches ne seront traités qu'ultérieurement, principalement au sein des organisations concernées et moins au sein de l'association des communes du Lac.

Ecole : Le domaine scolaire est pris en charge par les organisations existantes dans le district. En raison des changements sociaux, le groupe de travail voit une tendance croissante à une école continue. C'est pourquoi la question de sa vision dans ce domaine a été posée au Conseil d'Etat. Une réponse détaillée a été reçue et portée à la connaissance du groupe de travail.

Intégration : Des échanges passionnants ont eu lieu au sein du groupe de travail sur le thème de l'intégration. Il convient de souligner le succès du projet « Coucou », qui a été présenté au groupe et a donné de précieuses impulsions pour les projets futurs.

Jeunesse : Les tâches dans le domaine de la jeunesse sont perçues différemment dans les communes. Comme les jeunes ne s'arrêtent pas aux frontières communales, le groupe de travail souhaite encourager l'échange entre les personnes responsables au sein du district. Dans ce contexte, une séance d'échange sera organisée courant 2025 afin de renforcer la collaboration et l'échange d'expériences.

Accueil extrafamilial des enfants : Comme mentionné dans le dernier rapport, différents groupes travaillent à l'objectif d'harmonisation de l'accueil extrafamilial des enfants dans le district du Lac. Un groupe de base composé de représentants opérationnels et stratégiques des communes a élaboré un règlement type, une échelle de référence type et un formulaire de demande type. Ces documents ont été mis en consultation en novembre. Le groupe de travail attend avec impatience les réactions afin de planifier les prochaines étapes de la mise en œuvre de l'harmonisation pour les parents du district du Lac.

Un grand merci à tous les membres des groupes de travail dans le domaine social. Leur engagement et les échanges passionnants et constructifs ont largement contribué au développement de ces thèmes importants.

Petra Schlüchter, présidente

3.3 Tourisme et Economie



En 2024, le groupe de travail ad hoc s'est penché de manière intensive sur la promotion touristique et économique. L'accent a été mis sur les bases légales qui attribuent à l'association le rôle de leader dans ces domaines. Après analyse de la situation, il a été proposé au comité de l'association de créer un groupe de travail tourisme et un groupe de travail économie, composés de représentants politiques et de représentants opérationnels.

L'objectif est de procéder à une analyse de la situation et des besoins dans le but de clarifier la stratégie et y basé d'établir un contrat de prestations dont la mise en œuvre sera déléguée à un mandataire externe.

Les groupes de travail commenceront leurs travaux dans le courant de l'année 2025.

Pascal Pörner, président

3.4 Transport public district du Lac



Deux fois par an, le GT Transports publics du district du Lac se réunit sous la direction du préfet à la préfecture du district du Lac. Les membres du GT sont différents représentants des communes, des directeurs d'écoles, des représentants des tpf ainsi que de CarPostal et des représentants de l'Office de la mobilité.

Les discussions portent sur la fréquentation des lignes de bus et de train du district du Lac ainsi que sur les modifications prévues de l'offre. Le GT s'engage pour que l'offre de transports publics puisse être adaptée et développée en permanence en fonction des besoins des pendulaires. Les correspondances de Morat et de Chiètres en direction de Berne ainsi que la desserte du haut du district du Lac ont notamment fait l'objet de beaucoup d'attention en 2024. Occasionnellement, le GT peut influencer les futurs tracés des lignes de bus, par exemple la ligne 530 dans le Vully, ceci afin d'obtenir une meilleure classe de desserte des zones d'activités.

Pour l'année 2025, le GT a donné mandat au Service de la mobilité de réaliser une analyse du réseau de bus sur l'ensemble du district. La dernière analyse de cet ordre de grandeur a été réalisée en 2016, ce qui a eu pour conséquence que les élèves du CO se sont reportés sur les lignes de TP et que les lignes de bus du district ont ainsi pu être développées grâce à l'augmentation des fréquences

Christoph Wieland, membre

4. Pompiers Lac



4.1 Le mot de la présidence



Les Pompiers Lac ont connu une année riche en événements, marquée notamment par de vastes adaptations des structures et par l'alignement sur les propositions cantonales. Ces mesures visent à accroître l'efficacité, à améliorer la collaboration et à garantir la communication.

1. Réformes structurelles et alignement sur les directives cantonales

Plusieurs adaptations importantes ont été effectuées au cours de l'année écoulée :

Optimisation de l'organigramme : l'organigramme a été adapté conformément aux recommandations cantonales afin d'accélérer les processus de décision et de définir plus clairement les responsabilités.

Responsable administrative

Avec la nouvelle organisation, le poste de direction administrative a également été mis en place, à l'instar de la proposition cantonale. Pour ce poste exigeant, il a été possible de s'attacher les services de Silvia Hyka qui, en tant que directrice du secrétariat de l'Association des communes du district du Lac, dispose déjà d'un large horizon de tâches. La combinaison des deux tâches permet d'exploiter au mieux l'efficacité et de la compléter.

Commandant de bataillon

Avec la nouvelle organisation, certains postes ont été repourvus. Entre autres, l'actuel commandant de bataillon, Gottlieb Heid, a décidé de reprendre la direction du domaine spécialisé de l'instruction. Le poste de commandant de bataillon s'est ainsi libéré. Après une évaluation soigneusement menée, un officier de sapeurs-pompiers expérimenté, Hugo Wanner, a pu être recruté pour le poste de commandant de bataillon à compter du 01.03.2025.

2. Défis et perspectives

La mise en œuvre des réformes structurelles s'est accompagnée de défis, notamment en ce qui concerne la conversion et l'adaptation des processus internes. Néanmoins, des progrès importants ont pu être réalisés grâce à l'engagement de toutes les parties concernées.

Pour l'année à venir, l'accent sera mis sur :

- Poursuite de l'optimisation de la collaboration entre l'état-major de bataillon, les bases de départ et le comité ;
- L'évaluation continue et l'adaptation des nouvelles structures ;
- Optimisation des tâches et des ressources internes.

3. Remerciements et reconnaissance

Le comité Pompiers Lac remercie toutes les personnes engagées au sein des Pompiers Lac, les officiers et les commandants des bases de départ ainsi que les collaborateurs, collaboratrices et le commandant de bataillon pour leur collaboration engagée. Il convient de souligner tout particulièrement le soutien des services cantonaux et régionaux, qui ont accompagné le processus de réforme de précieuses recommandations.

C'est avec confiance que nous envisageons l'année à venir et les autres développements qui permettront de maintenir durablement la sécurité de la population.

Martin Moosmann, Courtepin, et Pascal Udry, Kleinbödingen, co-présidents Pompiers Lac

4.2 Rapport du commandant de bataillon



L'année 2024 a été mouvementée, comme cela a toujours été le cas ces dernières années, et a apporté beaucoup de changements et de nouveautés.

Les tâches des Pompiers Lac sont multiples et il y a encore de nombreux domaines dans la mise en œuvre de la nouvelle loi qui nécessitent des adaptations, que ce soit par l'ECAB ou en interne. Ainsi, du côté de l'association, une réorganisation a eu lieu en octobre 2024, qui a également concerné les Pompiers Lac, puisque l'administration de l'association a été regroupée en un seul lieu, dans un seul organe. Cela a entraîné une adaptation de l'organigramme, puisque les collaborateurs administratifs dépendent désormais de la responsable administrative et non plus du commandant de bataillon. Ce désenchevêtrement a également pour conséquence de décharger le commandant de bataillon, puisqu'il ne siège désormais que dans les organes opérationnels de l'ECAB, tandis que la responsable administrative participe à certaines réunions de l'ECAB, notamment les réunions des administrateurs.

Nous nous réjouissons de poursuivre ce travail de consolidation en 2025, conscients que les défis auxquels la région, et donc l'association, doivent faire face sont nombreux. Mais aussi avec la conviction que nous avons les forces vives, l'intelligence collective et les connaissances nécessaires pour mener à bien nos missions et nos tâches.

Je remercie tous les milicien.nes, tous les employé.es, mais aussi les comités des Pompiers Lac et de l'association pour leur engagement en faveur de la sécurité dans le district du Lac !

Gottlieb Heid, commandant de bataillon

4.3 Rapports des bases de départ

4.3.1 Cormondres

Avec seulement six interventions, l'année 2024 a été exceptionnellement calme. Aucune cave inondée n'a été enregistrée, ce qui prouve que les mesures de protection contre les inondations à Cordast et le nouveau pont à Ulmiz sont efficaces. Un coup de foudre n'a causé que des dégâts matériels et un incendie de conteneur dans les dernières minutes de l'année a clôturé l'année. Un cas curieux concernait une batterie de mitigeurs d'eau défectueuse pour laquelle le CEA a fait appel par erreur aux pompiers au lieu d'un sanitaire.

En matière de formation, plusieurs membres ont suivi avec succès des formations continues et des cours, notamment Kay Eltrich, Lukas Hayoz, Stefan Rutz et Janine Hurni. Roger Siegenthaler a en outre terminé le cours de conduite d'intervention. La participation aux exercices peut être améliorée. Il est réjouissant de constater que nous avons pu recruter deux nouveaux membres. Ce qui est moins réjouissant en revanche, c'est que quatre milicien.nes ont mis fin à leur carrière.

Un grand merci à David Schorro, notre responsable de la formation, pour son engagement infatigable, ainsi qu'à Dominik Kessler, qui s'est parfaitement intégré en tant que responsable dans le domaine du matériel et qui, avec son équipe, veille au bien-être du matériel et des véhicules.

Un grand bravo à tous pour leur engagement et leur formation continue ! Merci pour votre engagement !

Olivier Heiter, commandant de compagnie

4.3.2 Morat

La deuxième année des Pompiers Lac a également apporté des changements et des adaptations pour la base de départ de Morat. Le groupe logistique a été intégré à l'«élément de première intervention». Ainsi, tous les membres des sapeurs-pompiers la base de départ de Morat assurent désormais un service de piquet. L'adaptation de l'ordre de sortie a fait suite à une enquête auprès des sapeurs-pompiers

concernant leurs disponibilités. Les groupes d'alarme ont été adaptés et optimisés sur la base de cette enquête.

L'intervention est au centre des préoccupations de chaque corps de sapeurs-pompiers, et les exercices et formations sont indispensables pour être le mieux armé possible en cas d'urgence. En 2024, le temps de formation de base s'élevait à environ 50 heures pour un sapeur. A cela se sont ajoutées de nombreuses heures de formation pour les spécialistes dans les domaines de la chimie, du sauvetage de personnes en cas d'accident, de la protection contre les chutes, du bateau, de l'échelle pivotante pour voitures ainsi que diverses formations de cadres.

Sur le plan technique, la base de départ de Morat a effectué 189 interventions, dont 99 pendant la journée en semaine et les 90 restantes pendant la nuit ou le week-end.

Un grand merci à tous les incorporés de la base de départ de Morat. Sans leur engagement infatigable, il serait impossible de mener à bien ces interventions. Un grand merci à eux !

Nous sommes toujours prêts à assurer la sécurité de la population dans le périmètre d'intervention.

Brügger Marc, commandant de compagnie

4.3.3 Sugiez

1. Acquisition d'un nouveau véhicule transport matériel (VTM) : Nous avons reçu un nouveau véhicule VTM destiné au transport de matériel. Cette acquisition permettra d'améliorer notre logistique et notre réactivité lors des interventions nécessitant un déploiement rapide d'équipements. Une phase de prise en main et de formation a été mise en place pour assurer une utilisation optimale par nos équipes.

2. Interventions : Nous avons été confrontés à quelques départs de feu mineurs, qui ont été rapidement maîtrisés grâce à l'efficacité des équipes et à la bonne coordination des interventions. Une intervention d'envergure a été menée face à des inondations touchant plusieurs secteurs. Les équipes ont été mobilisées intensivement pour assurer les opérations de pompage, d'évacuation et de sécurisation des zones sinistrées. La coordination entre les différentes unités a permis une gestion efficace de la situation et un retour progressif à la normale.

3. Soirée de remerciement pour le Commandant Frédéric Javet : À la suite de la démission du Commandant Frédéric Javet de son poste à la tête de la compagnie de Sugiez, une soirée a été organisée en son honneur. Cet événement a permis de le remercier chaleureusement pour son engagement et le travail accompli durant toutes ces années. Son leadership et son dévouement ont grandement contribué au bon fonctionnement de la compagnie, et nous lui souhaitons le meilleur pour la suite sachant qu'il sera toujours actif au sein de la compagnie en tant que formateur et officier.

Conclusion

Cette période a été marquée par des défis opérationnels importants, mais grâce à l'engagement et à la réactivité de nos équipes, nous avons su y faire face avec professionnalisme. L'arrivée du nouveau véhicule VTM représente un atout pour nos futures interventions, et la transition liée au départ du Commandant Frédéric Javet se fera dans le respect et la continuité des valeurs qu'il a portées.

Patrick Pinho, commandant de compagnie

4.3.4 Courtepin

Notre base de départ compte environ 60 sapeurs-pompiers. Au-delà de notre engagement, on est une équipe soudée, liée par l'amitié.

Après une année 2023 très chargée, 2024 était plus calme. C'était très apprécié ! Nous avons donc pu mettre notre énergie dans les exercices, sans oublier le troisième tiers-temps, moment important pour renforcer la camaraderie.

Le travail fourni pour la formation et l'envie de nos sapeurs, sous-officiers et officiers d'évoluer en permanence nous redonne la force et la motivation pour continuer notre engagement et de faire de notre mieux pour contenter tout le monde et d'assurer la sécurité dans notre périmètre d'intervention et, si besoin, au-delà. Des divergences de point de vue sont utilisés pour enrichir notre quotidien de sapeurs-pompiers et vécues comme une force. Et c'est bien ainsi.

Toujours prêt à répondre présent lorsque que quelqu'un à besoin de nous, je peux le dire je suis fier d'être votre commandant. Un grand **MERCI** à vous, mais aussi à vos familles qui vous laissent prendre le temps pour sauver et pour vous former, pour votre sécurité et celle de ceux que vous secourez !

Anthony Cotting, commandant de compagnie

4.3.5 Chiètres

L'année dernière, la base de départ de Chiètres des Pompiers Lac a de nouveau apporté une contribution importante à la sécurité de la région. De nombreuses interventions ont été maîtrisées, notamment des incendies, des interventions d'assistance technique, des événements naturels ainsi que des interventions dues à des installations de détection d'incendie (DAI). Il convient de souligner en particulier la maîtrise réussie du grand incendie de la Oelegasse le 19 septembre, où une intervention rapide a permis d'éviter des dommages plus importants.

En été, le commandant et le responsable de la formation ont annoncé leur démission pour la fin de l'année. Bien qu'il ait fallu attendre novembre pour réagir, les activités ont pu être maintenues à tout moment. Cela montre la grande disponibilité et l'engagement de notre équipe.

Nous remercions tous les membres des sapeurs-pompiers pour leur engagement, ainsi que la population et les autorités pour leur précieux soutien. Ensemble, nous assurons la protection et la sécurité dans notre périmètre d'intervention.

Matthias Maeder, chef de base de départ

4.4 Personnel et milicien.nes

4.4.1 Etat du personnel engagé

- Commandant de bataillon (100%)	Gottlieb Heid
- Responsable Organisation (100%)	Fernando Volken
- Responsable Formation (100%)	Sébastien Chenaux (31.10.24)
- Responsable Logistique (100%)	Christian Ulrich
- Collaborateur Logistique (100%)	Philipp Morgenegg
- Collaborateur Logistique (100%)	Marc Schumacher
- Collaboratrice administrative (60%)	Stephanie Amiet
- Collaboratrice administrative (50%)	Marlise Schaller (31.05.2024)
	Emilie Bertrand (01.06.2024)

4.4.2 Milicien.nes

Base de départ	Milicien.nes
330 Morat	71
331 Sugiez	43
332 Chiètres	50
333 Cormondes	28
334 Courtepin	52
JSP	19
Total	263

4.4.3 Promotions

Promotion au grade de capitaine:

Promotion au grade de premier lieut.:

Promotion au grade de lieutenant:

Lieutenant Pinho Patrick

Lieutenant Maeder Matthias

Caporal Stauffer Thomas

Sergent Guggisberg Lucien

Sergent Pittet Grégory

Sergent Siegenthaler Roger

Sergent Wytttenbach Alain

Promotion au grade de sergent :

Caporal Abrantes Cardoso Rui Jorge

Caporal Aeberhard Didier

Caporal Chun Sothys

Promotion au grade de caporal

Sapeur Audergon Valentin

Sapeur Cressier Gaétan

Sapeur DiGiacomo Angéline

Sapeur Gamba Kilian

Sapeur Hayoz Lukas

Sapeur Helfer Michèle

Sapeur Liniger Pascal

Sapeur Mathys Alexandre

Sapeur Ratzé Jérémy

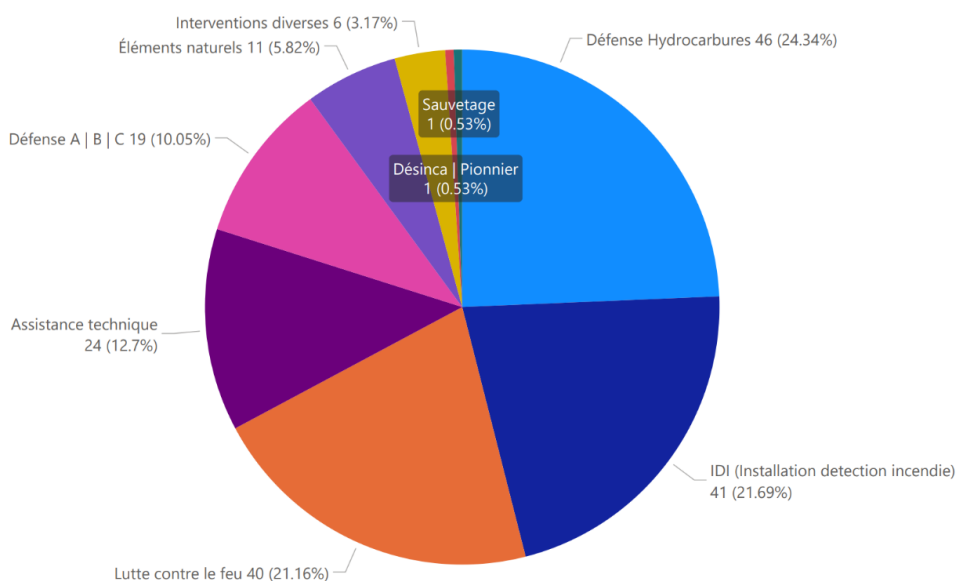
Sapeur Schüpbach Vincent

4.5 Intervention et services

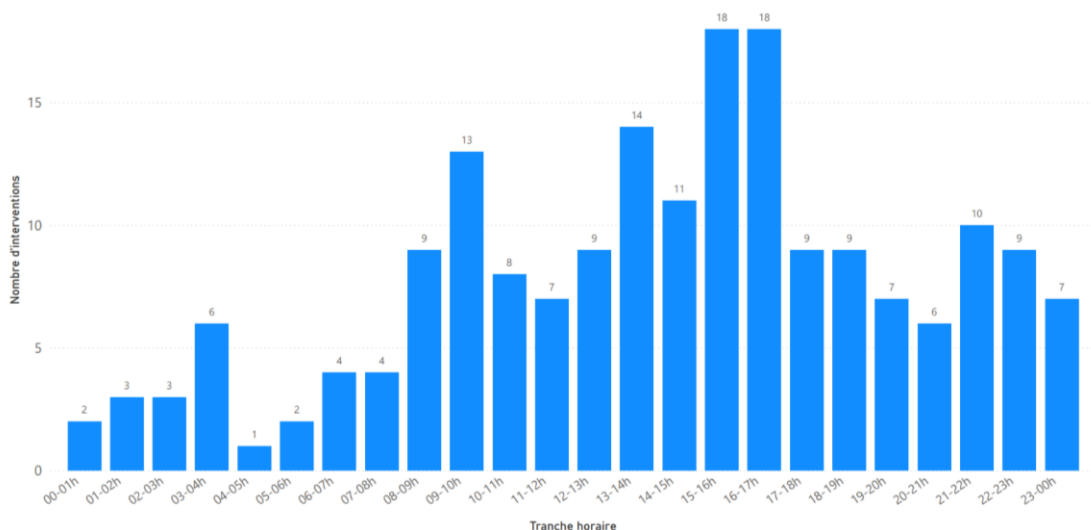
4.5.1 Nombre d'interventions par type d'interventions

En 2024, les Pompiers Lac ont été mobilisés pour 189 interventions (-22), dont la maîtrise a nécessité un total de 3'303.5 heures d'intervention, effectuées par un total de 2'238 sapeurs-pompiers.

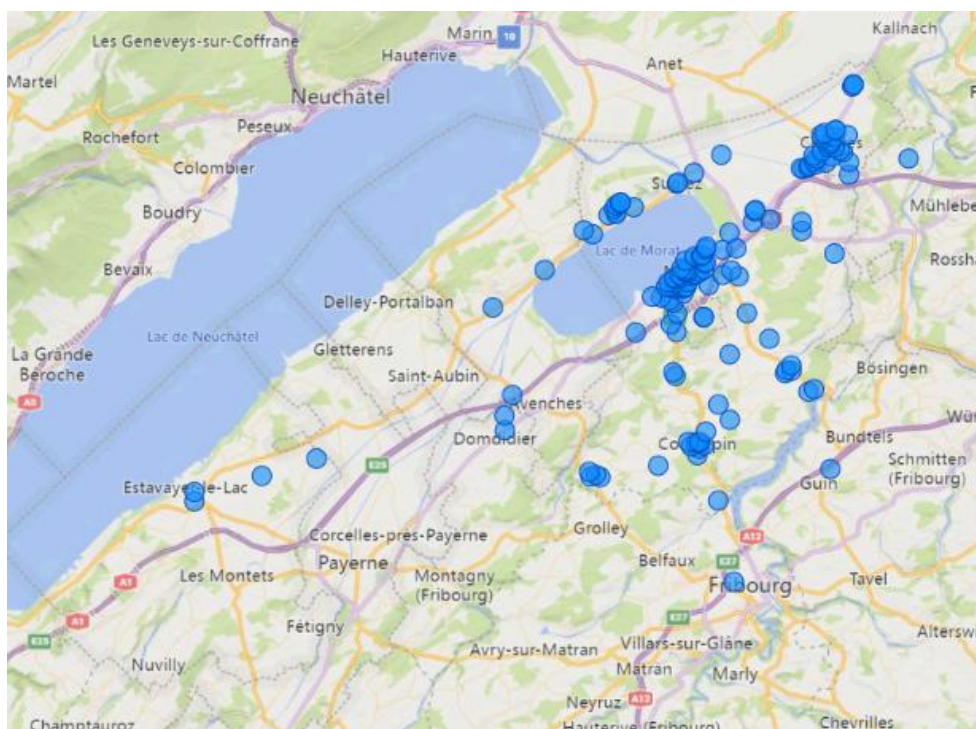
Nombre d'interventions par type



4.5.2 Répartition des interventions dans la journée



4.5.3 Répartition géographique des interventions



4.5.4 Moyennes des interventions

Durée totale des interventions (h) 312.88	Heures effectuées (h) 3'687.58	Personnes mobilisées 1766	Frais de personnel facturés 185'437.50 CHF	Frais de véhicules facturés 47'800.45 CHF
Durée moyenne d'une intervention (h) 1.66	Moyenne d'heures effectuées (h) 19.51	Mobilisation moyenne 9.34	Moyenne de frais de personnel 981.15 CHF	Moyenne de frais de véhicules 252.91 CHF

Total des interventions

Factures totales 321'691.32 CHF	
Lutte contre le feu 86'737.39 CHF	Défense A B C 50'872.38 CHF
Désinca 2'945.76 CHF	Éléments naturels 20'904.98 CHF
Alarmes automatiques 39'343.26 CHF	Défense Hydrocarbures 81'211.21 CHF

Moyenne par intervention

Facture moyenne 1'702.07 CHF	
Lutte contre le feu 2'168.43 CHF	Défense A B C 2'677.49 CHF
Désinca 2'945.76 CHF	Éléments naturels 1'900.45 CHF
Alarmes automatiques 959.59 CHF	Défense Hydrocarbures 1'765.46 CHF

4.5.5 Services planifiables pour de tiers

Service	Nombre
Echantillon d'eau, SEN, Lac de Gruyère	1
Echantillon d'eau, SEN, Lac de Morat	7
Echantillon d'eau, SEN, Lac de Schifflenen	1

4.6 Formation de base et continue

L'uniformisation du programme d'exercices a été entamée en 2024 et sera effective en 2025. En 2024, les formations de base et les formations à la protection respiratoire étaient encore principalement dispensées à l'échelle des bases de départ. Dans le domaine de la protection respiratoire, les futurs formateurs ont été formés et perfectionnés pour les formations en matière d'incendie réel. Le test annuel de performance de la protection respiratoire a été organisé au niveau régional sur le site d'intervention de Morat.

2 personnes (Gottlieb Heid, Christian Ulrich) ont passé avec succès l'examen de conducteur de bateau. Des formations continues dans les domaines spécialisés de la protection contre les chutes, de l'échelle pivotante automobile, du bateau, de la défense chimique, de la centrale d'intervention, des grands ventilateurs/pompes à eau d'extinction, des tronçonneuses et de Multicut complètent le programme de formation intensif des Pompiers Lac. Dans la mesure du possible et si le temps le permet, des formations et des perfectionnements sont organisés avec des partenaires.

Cours de base et formation continue (en heures)	
Cours de base	60 heures
Cours OF	79 heures
Cours pour cadres	2 heures
Cours pour spécialistes	90 heures
Cours instructeurs fédéraux	15 heures
Total	246 heures

4.7 Equipes

4.7.1 Equipe d'entretien

Les équipes d'entretien apportent une contribution précieuse et importante à la garantie de la disponibilité opérationnelle des véhicules, des appareils et des moyens d'intervention dans les bases de départ. Grâce à leur soutien, le personnel professionnel est déchargé des nombreux entretiens et contrôles qui doivent être effectués et documentés selon les indications du fabricant.

L'année dernière, 1'422.80h d'entretien et de contrôle ont été effectuées et documentées en conséquence.

Christian Ulrich, responsable logistique

4.7.2 Social Media Team

Existant depuis juin 2024, l'équipe Social Media composée de 7 personnes couvre les exercices et les cours, informe après les interventions, publie des informations et donne des conseils sur des thèmes tels que la prévention des incendies et la sécurité sur Instagram et Facebook.

Quelques chiffres clés :

Instagram : 370 followers, 27'000 clics par an, 1011 interactions

Facebook : 196 followers, 39'000 clics par an, 645 interactions



Joël Theytaz et Julien Rapin, responsables SMT

4.8 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)

19 jeunes âgés de 12 à 17 ans, 8 garçons et 11 filles, ont participé en 2024 aux activités des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) avec engagement et motivation.

Les activités comprenaient 2024 :

- 5 exercices réguliers
- 1 entraînement à l'intervention avec les membres des sapeurs-pompiers
- l'aide au passeport vacances de Morat
- l'aide à la course aux flambeaux
- un exercice commun avec Help Ulmiz, l'organisation de jeunesse des samaritains
- le traditionnel « Chlousehöck » de fin d'année

Et puis encore une nouveauté : pour la toute première fois, un exercice de 24 heures a été organisé et réalisé !

L'équipe de moniteurs remercie chaleureusement tous les jeunes sapeurs-pompiers pour leur participation et se réjouit d'une année 2025 tout aussi réussie, passionnante et instructive !

Viviane Schaller et Reto Liniger, responsables JSP

4.9 Remerciements

Dans le cadre de nombreuses interventions et manifestations, les Pompiers Lac ont pu compter sur le soutien de différents partenaires, en partie régionaux. Nous les remercions chaleureusement pour leur collaboration amicale et partenariale.

Un grand merci également à tous les employeurs qui permettent à leurs employé.es de travailler à domicile en cas de service de piquet ou de quitter leur poste de travail lorsqu'une intervention l'exige.

Sans cette flexibilité et cette compréhension, un corps de sapeurs-pompiers de milice comme le nôtre ne pourrait pas fonctionner !

4.10 Direction Pompiers Lac

4.10.1 Comité

Moosmann Martin, Courtepin	Co-président
Udry Pascal, Kleinbödingen	Co-président
Rouiller Joanna, Sugiez	Membre
Schlächter Petra, Murten	Membre
Suter Yvonne, Münchenwiler	Membre (depuis le 24.05.2024)
Kohler Daniel, Münchenwiler	Membre (jusqu'au 23.05.2024)
Volken Daniel, Gurmels	Président (jusqu'au 23.05.2024)
Heid Gottlieb, Bat.kdt.	Membre avec voix consultative
Hyka Silvia, Leiterin Geschäftsstelle	Membre avec voix consultative (depuis le 01.10.24)

4.10.2 Etat-major

Heid Gottlieb	Commandant de bataillon
Brügger Marc	Commandant de compagnie, Morat
Chenau Sébastien	Responsable Formation (jusqu'au 31.10.2024)
Cotting Anthony	Commandant de compagnie Courtepin
Heiter Olivier	Commandant de compagnie Cormondes
Kobel Roger	Commandant de compagnie Kerzers
Javet Frédéric	Commandant de compagnie Sugiez
Ulrich Christian	Responsable Logistique



5. Association

5.1 Comité

Pörner Pascal, Montilier	Président
Kaufmann Andrea, Chiètres	Membre
Moosmann Martin, Courtepin	Membre
Petter Guy, Mont-Vully	Vice-président
Schlüchter Petra, Morat	Membre
Wieland Christoph, préfecture	Membre, président AD
Wildhaber Guido, Ried b. Kerzers	Membre, vice-président AD
Wüstefeld Markus, Cormondes	Membre
Hyka Silvia, resp. administrative	Avec voix consultative

5.2 Groupes de travail et délégations

Groupe de travail Aménagement du territoire (GTAT)

Burnier Pierre-André, Mont-Vully	Président
Kaufmann Andrea, Chiètres	Membre
Pörner Pascal, Montilier	Membre
Senti Julia, Morat	Membre
Wieland Christoph, préfecture	Membre
Wüstefeld Markus, Cormondes	Membre
Wüthrich Mario, Courtepin	Membre

Groupe de travail Affaires sociales

Schlüchter Petra, Morat	Président
Bello Gilda, Courtepin	Membre
Gamma Margrit, Cormondes	Membre
Petter Guy, Mont-Vully	Membre

Groupe de travail Accueil extra-familial

Schlüchter Petra, Morat	Présidente
Aeby Pascal, Cormondes	Membre
Andorlini Diane, Mont-Vully	Membre
Bohrer Isabelle, Morat	Membre

Carosella Carmine, Kleinbödingen	Membre
Fehr Simone, Kita Sandkasten	Membre
Hecht Urs, Chiètres	Membre
Ith Markus, Morat	Membre
Pürro Jean-Pierre	Membre
Salvisberg Dorothée, Ried	Membre
Scherrer-Brantschen Marianne, Courtepin	Membre
Schmid-Hörhager Cornelia, Montilier	Membre
Schmutz Gabriel, Gurmels	Membre
Simonet Nathalie, Accueil de Jour	Membre
Simonet Olivier, Misery-Courtion	Membre
Spycher Bruno, Ulmiz	Membre

Groupe de travail Promotion économique (fondé en 2024, effectif en 2025)

Aebischer Jonas, Courtepin	Membre
Bürgi David, Gewerbeverein Gurmels	Membre
Clerc Samuel, PromFR	Membre
Guillod Cédric, Mont-Vully	Membre
Kaufmann Andrea, Chiètres	Membre
Kramer Liliane, Joggi SA	Membre
Kuqi Liridon, Gwärb Kerzers	Membre
Pörner Pascal, Montilier	Membre
Schmid-Hörhager Cornelia, Montilier	Membre
Volken Daniel, Cormondes	Membre
Von Vivis Nadine, Morat	Membre
Weisskopf Patrick, GIME	Membre
Wieland Christoph, préfecture	Membre
Wüthrich Mario, Courtepin	Membre

Groupe de travail Promotion touristique (fondé en 2024, effectif en 2025)

Aebischer Jonas, Courtepin	Membre
Bello Gilda, Courtepin	Membre
Bijleveld Caspar, Papiliorama	Membre
Fahrni Jann, SEM	Membre
Herren Rudolf, Murten	Membre
Decrausaz Denis, Museum Murten	Membre
Morard Pierre-Alain, Union frib. du Tourisme	Membre
Moret Stéphane, Region Murtensee	Membre
Robatel Estelle, Vully Tourisme	Membre
Rouiller Joana, Mont-Vully	Membre

Groupe de travail Transports publics (GT cant.).

Fontana Thomas, Cormondes	Membre
Haymoz Sabine, Misery-Courtion	Membre
Petter Guy, Mont-Vully	Membre
Senti Julia, Morat	Membre
Wieland Christoph, préfecture	Membre
Wildhaber Guido, Ried	Membre

Délégations

Association des communes fribourgeoises (ACF)	Pörner Pascal, Schlächter Petra
Association régionale Lac (ACL)	Kaufmann Andrea, Petter Guy
GT Planification régionale	Pörner Pascal, Burnier Pierre-André
GT SyZACT	Petter Guy
Commission consultative mobilité	Petter Guy



Commission des finances

Aeby Pascal, Cormondes

Hecht Urs, Chiètres

Werndli Edy, Courgevaux

Président

Membre

Membre

6. Comptes 2024
Rapport de révision
Rapport Commission des finances